



Strasbourg, 13 octobre 2022

CCS(2022)9

**COMITÉ EUROPÉEN POUR LA COHÉSION SOCIALE  
(CCS)**

**DEUXIÈME RÉUNION**

**Projet d'ordre du jour**

24 novembre 2022

*Ouverture de la réunion : Jeudi 24 novembre 9h00*

*Clôture de la réunion : Jeudi 24 novembre – 17h30*

*Réunion hybride – Salle 10, Palais de l'Europe  
Strasbourg, France*

---

1.	<b>Ouverture de la réunion</b>	
2.	<b>Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux</b>	(CCS(2022)9 & CCS(2022)OJ2)
3.	<b>Déclaration du Secretariat</b>	
4.	<b>Examen des progrès accomplis : plan de travail pour 2022-2023</b>	(CCS(2022)2-rev)
5.	<b>Approbation éventuelle du projet de rapport sur les défis liés à la cohésion sociale dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations unies</b> <i>[avec la participation d'expert]</i>	(CCS(2022)5)
6.	<b>Discussion du projet de rapport sur la transition vers l'économie verte - aspects de la cohésion sociale : comment l'agenda européen du "green deal" interagit avec la cohésion sociale</b> <i>[avec la participation d'expert]</i>	(CCS(2022)10)
7.	<b>Nomination d'un membre du Bureau, d'un rapporteur sur l'égalité des sexes et d'un rapporteur sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage</b>	
8.	<b>Questions transversales</b> : Les rapporteurs sont invités à faire le point sur leurs domaines respectifs. a. Jeunesse b. Les droits de l'enfant c. Droits des personnes handicapées	
9.	<b>Tour de table : Mises à jour sur les derniers développements dans le domaine de la cohésion sociale</b>	(CCS(2022)3-rev)
10.	<b>Questions diverses</b>	
11.	<b>Date et lieu de la prochaine réunion</b>	
12.	<b>Approbation du rapport de réunion abrégé</b>	(CCS(2022)11)

---